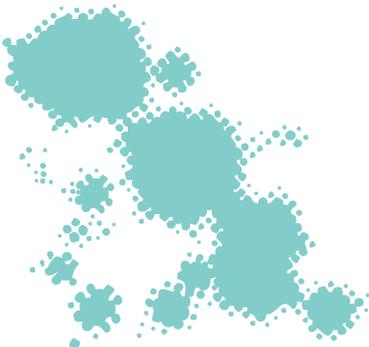




L'INCLUSION DES ENFANTS AVEC AUTISME ET AUTRES TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

SUPPORT D'INFORMATION À DESTINATION
DES ANIMATEURS ET RESPONSABLES
DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



L'AUTISME :

DÉFINIR, COMPRENDRE ET AGIR

La Haute Autorité de Santé (HAS) a estimé, sur la base des études internationales, qu'**un nouveau-né sur 150 était concerné par l'autisme et les troubles envahissants du développement (TED)**. En effet dans la classification internationale

“Un nouveau-né sur 150 est concerné par l'autisme et les troubles envahissants du développement”

des maladies (CIM 10), l'autisme apparaît dans la catégorie « troubles envahissants du développement ». Il y est défini par la *triade autistique* qui décrit les manifestations de ce syndrome :



Toutefois, **cette triade autistique ne prend pas en compte les caractéristiques sensorielles et perceptives**. Celles-ci sont pourtant aussi importantes à comprendre que les difficultés de communication et d'interaction sociale. Avant même la communication avec les autres, **ce qui pose problème chez ces sujets, c'est la perception qu'ils ont du monde qui les entoure**. Quand on dit des autistes qu'ils sont dans un autre monde que le nôtre, il ne s'agit pas d'un autre monde de pensées et d'émotions, mais **d'une autre « perception » du monde**. Ils ont une autre manière d'être au monde que Laurent Mottron¹ qualifie à sa manière d'« *autre intelligence* ».

Pour eux, les sensations ne sont pas stables, elles sont ou trop fortes ou trop faibles. Tout se passe comme s'ils ne parvenaient pas à régler la machine sensorielle, à la réguler et à sélectionner des sensations sur lesquelles se focaliser (manque d'attention sélective). **Ils vont d'un détail perceptif à l'autre, avec une difficulté à appréhender la globalité, qui seule permet de donner sens et cohérence**. Cette façon particulière de percevoir les plonge dans un univers profondément différent du nôtre.

1 - Psychiatre et professeur d'université canadien d'origine française

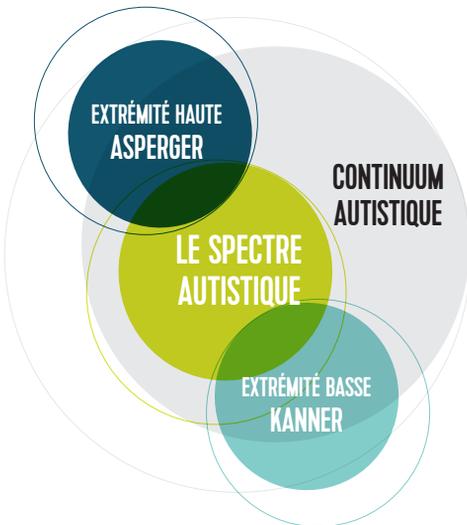
Les différentes altérations qui **entravent le développement de l'enfant et engendrent des handicaps parfois sévères et lourds de conséquences** pour la personne et pour sa famille, s'inscrivent dans ce qu'on appelle un « **continuum** », qui va des « **autismes sévères** » associés à des **retards mentaux plus ou moins importants**, à ceux dits « de haut niveau », appelés syndrome d'Asperger.

Voici comment il est possible de se représenter ce « spectre autistique » avec ses deux extrémités :

Si dans l'extrémité basse du spectre autistique on trouve les profils les plus graves **d'autisme avec troubles associés** (lesquels peuvent être nombreux : retard mental, épilepsie, dysphasie, dyspraxie, TDA/H et autres ...), dans le haut du spectre on trouve « **juste de l'autisme** » **sans troubles associés**. Entre ces deux extrémités existe **une diversité de profils** qu'on ne saurait traiter de la même façon lorsqu'il s'agit de construire des stratégies éducatives et pédagogiques, et un continuum qui signifie qu'une évolution est possible entre les deux.

“Pour eux, les sensations ne sont pas stables, elles sont ou trop fortes ou trop faibles”

Quant aux deux noms qui figurent aux deux extrémités, ce sont ceux de deux psychiatres autrichiens qui ont identifié cette population. Le premier (Kanner) en 1943 aux USA, et le second (Asperger) entre 1943 et 1944 en Autriche.



L'INCLUSION EN MILIEU ORDINAIRE

UNE NOUVELLE MODALITÉ

Cette modalité d'éducation et de scolarisation en milieu ordinaire est récente (elle date de la **Loi du 11 février 2005** qui pose le principe d'une scolarisation « de préférence » en milieu ordinaire) et correspond à une demande de plus en plus fréquente des parents d'enfants avec autisme aujourd'hui, surtout lorsqu'ils sont jeunes. La loi plus récente de la Refondation de l'école de 2013 prône **une école inclusive**, accueillant tous les enfants sans distinction. Dans le domaine de la scolarité nous sommes en effet passés **d'une pratique de l'intégration scolaire à une pratique de l'inclusion scolaire**, mais ce changement n'a pas été suffisamment préparé, ce qui fait que nous restons dans un moment de transition entre intégration et inclusion.

Ce qui différencie ces deux pratiques **intégrative et inclusive** c'est que **dans la première c'est la personne handicapée ou différente qui doit faire l'effort, avec aide, de s'adapter au milieu qui l'accueille en se « normalisant », tandis que dans la seconde, c'est le milieu d'accueil qui fait cet effort d'adaptation pour répondre aux besoins particuliers de la personne.** Il s'agit assurément d'une révolution culturelle en milieu éducatif dont on n'est loin d'avoir mesuré tous les enjeux. Nous sommes en train d'avancer tout doucement dans cette voie qui certes conduira à un changement assez radical de notre système...

L'AUTISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Extrait du 3^{ème} Plan Autisme (2012) :
« Former l'ensemble des acteurs » (p.26)

« Les personnes avec autisme ou autres TED sont en relation avec l'ensemble de la société : professionnels du soin et du médico-social, communauté éducative, travailleurs sociaux, grand public, etc. Cela exige de sensibiliser un grand nombre d'acteurs aux particularités de l'autisme. Il est essentiel pour les professionnels comme pour les familles de savoir que l'autisme est un trouble neuro-développemental, de connaître les différents modes de communication adaptés, d'identifier et prévenir les situations de crise. [...] La formation constitue donc un levier fondamental pour changer les pratiques professionnelles et ainsi améliorer la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes avec autisme ou autres TED. »

L'AUTISME EN IMAGES



A du mal à comprendre et à se faire comprendre



Utilise le langage de façon écholalique



Manifeste de l'indifférence



Rit de façon inappropriée



Manque de contact oculaire



Parle de façon incessante sur un sujet particulier



Indique ses besoins en utilisant la main d'un adulte



Comprend mal les conventions et les règles sociales



Manque de jeux imaginatifs



Ne joue pas avec les autres enfants



N'apprécie pas les changements



Présente des comportements bizarres



Utilise les objets de façon atypique



Peut être hypersensible aux sons, aux odeurs ...

QUELQUES PISTES POUR INTERVENIR

AUPRÈS D'ENFANTS AVEC AUTISME

Lorsqu'un enfant autiste est accueilli, il est très important de **créer des liens avec toutes les personnes qui gravitent autour de lui**, de façon à mieux le comprendre et à mettre en place des stratégies convergentes, dans son intérêt. Il faut prendre le temps d'échanger, en particulier avec les parents, pour **connaître ses habitudes, ses intérêts**, etc. Etablir avec eux une **relation de confiance** réciproque permettra de faciliter cet accueil. Puis, si possible échanger aussi avec les professionnels qui l'accompagnent, et qui aideront à comprendre ses spécificités et à mieux répondre à ses besoins particuliers.

SCÈNE 1 : COMMENT PARLER DE L'AUTISME AUX ENFANTS ?

Il faut se mettre à leur portée, utiliser des mots simples pour qu'ils puissent comprendre, être rassurés, et avoir envie d'aller vers ces enfants différents. Des guides en ligne permettent cette sensibilisation (voir par exemple le document publié par *Autistes sans frontières*, www.surlechemindesecoliers.com). Il faut leur expliquer que ces enfants autistes sont avant tout des enfants, mais avec un fonctionnement différent du nôtre. **Ils ne sont pas malades, ils sont juste différents. Il faut leur expliquer également leurs particularités sensorielles et perceptives** : ils sont très sensibles

à leur environnement (bruits, odeurs, lumières), ils n'aiment pas le changement et les imprévus qui les perturbent beaucoup.

SCÈNE 2 : COMMENT GÉRER L'IMPRÉVU ?

Comme ces enfants **n'aiment pas le changement**, ils ont besoin de repères, d'habitudes et de routines dans leur vie quotidienne. **Il est donc important d'organiser leur environnement et d'anticiper les différentes activités en préparant un planning avec des supports visuels** (même si l'enfant utilise le langage), pour rendre la situation prévisible. Il faut également essayer d'imaginer les imprévus possibles de façon à préparer une solution de rechange. Par exemple, il est prévu d'aller à la piscine, mais l'animateur peut être absent ou bien il y a des problèmes dans les transports. **Plus on anticipe, mieux on permet à l'enfant autiste de ne pas être surpris** et de ne pas vivre la situation et ses imprévus comme une catastrophe.

SCÈNE 3 : COMMENT INTERVIENT-ON AUPRÈS D'ENFANTS POUR FAIRE CESSER LES MOQUERIES ET LE HARCÈLEMENT ?

La meilleure façon d'y mettre fin, hormis le fait d'informer ces enfants sur ce qu'est l'autisme, est de **les impliquer dans l'accompagnement de cet enfant différent**. On peut développer progressivement **une pratique de tutorat** (sans se conten-

ter du **tutorat spontané** comme c'est souvent le cas : une enfant (souvent une fille), se dévoue pour accompagner cet enfant), et d'initier les adultes à mettre en place un **tutorat organisé**. Au départ ce tutorat peut être réalisé par quelques volontaires qui se retrouvent ainsi en situation de responsabilité éducative. Dans un second temps, peu à peu tous les enfants présents peuvent être impliqués et se relayer pour jouer ce rôle d'accompagnant. Cette pratique est très importante et très valorisante pour les enfants.

SCÈNE 4 : COMMENT FAIRE POUR PARLER À DES PARENTS QUI SONT DANS LE DÉNI ?

La première chose à faire est de **manifeste de l'empathie face à ces parents** qui ne « veulent » (ou ne « peuvent ») pas reconnaître les difficultés de leur enfant. Car avoir un enfant différent dans notre société, c'est être exposé au regard négatif et stigmatisant des autres, et cela explique la réticence de certains parents à faire les démarches nécessaires. Il faut donc **ne pas s'empresse de juger ces parents** en les accusant d'être « dans le déni », mais **adopter une attitude compréhensive** et essayer de les

convaincre en commençant par se mettre à leur écoute, car ils ont peut-être des choses à nous apprendre sur cet enfant ? On peut ensuite les rassurer quant aux conséquences d'un diagnostic possible, leur faire comprendre que **l'objectif n'est pas d'exclure leur enfant, mais de pouvoir au contraire l'aider à rester parmi les autres**.

SCÈNE 5 : COMMENT FAIRE POUR INCLURE UN ENFANT QUAND IL Y A DES ACTIVITÉS EN GROUPE ?

Il faut tout d'abord **bien choisir l'activité** car si c'est pour le mettre dans une situation de compétition avec les autres, c'est perdu d'avance. Ce n'est pas à lui de se rapprocher de la norme, même avec de l'aide - ceci correspond à la **démarche d'intégration** - mais plutôt à nous d'essayer de l'inclure, ce qui signifie qu'il faut **partir de lui et de ses besoins particuliers**, et mettre en place les adaptations nécessaires. L'objectif n'est pas de l'aider à rejoindre le niveau des autres, mais plutôt **qu'il puisse faire l'activité à son rythme, au milieu des autres, ce qui s'appelle « respecter la différence »** (ou faire de la différenciation), en prenant en compte ses besoins propres au lieu de le considérer comme les autres.

Texte de Christine PHILIP,

Maître de conférences honoraire, INS HEA (Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés)

RESSOURCES

CENTRE DE RESSOURCES AUTISME ILE-DE-FRANCE (CRAIF)

27 rue de Rambouillet 75012 Paris

Tel : 01 49 28 54 20 / E-mail : contact@craif.org

Site : www.craif.org



Centre de Ressources Autisme
Ile-de-France

OUVRAGES

Dominique Yvon (Dir),

À la découverte de l'autisme, des neurosciences à la vie en société,

Ed. Dunod, (2014)

Christine Philip, Ghislain Magerotte, Jean-Louis Adrien,

Scolariser des élèves avec autisme et TED: Vers l'inclusion,

Ed. Dunod, (2012)

SITES INTERNET

- Intégrascoll, Suresnes : www.integrascoll.fr/index.php
- Autisme et apprentissages (L'Aigle) : www.autisme-apprentissages.com
- L'INS HEA : www.inshea.fr (productions audiovisuelles)

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://formation.cnrva.paris/>



FÉDÉRATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
167, boulevard de la Villette - 75010 Paris